

■ **Question écrite du 24/02/2010**

de

FOURNY Dimitri

à

LUTGEN Benoît, **Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine**

Il y a quelques jours, j'ai été contacté par plusieurs transporteurs routiers. Ils m'ont fait part de leur mécontentement concernant l'aménagement des ronds-points et de la voirie à Longlier, qui fait suite à la création du passage routier sous les voies de chemin de fer.

C'est précisément le rond-point qui pose le plus de difficultés. Faute de place suffisante pour manœuvrer, les camions passent carrément au travers du giratoire. Il me revient également que le croisement des camions à la sortie de ces ronds-points est impraticable.

Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de ces difficultés de circulation à Longlier ? Quelle en l'origine exacte ? N'y a-t-il pas là un problème de conception ?

Quelles sont les solutions envisagées afin de rendre ces aménagements praticables par les véhicules longs ? Dans quels délais seront-elles mises en œuvre ?

■ **Réponse du 04/03/2010**

Je suis conscient que ce dossier tient à cœur de l'honorable Membre. J'en veux pour preuve la question orale qu'il avait posée à mon prédécesseur le 5 mars 2007. Celui-ci lui avait d'ailleurs répondu que ce chantier dépendait de la SNCB, et non de la Direction générale des Routes.

Ce rond-point est de type franchissable, c'est-à-dire qu'en plus de l'anneau périphérique asphalté sur lequel circulent les voitures, il a été créé un anneau central en béton qui est précisément prévu pour être empiété, si nécessaire, par les poids lourds ou autres véhicules très longs.

A l'heure actuelle, la dernière couche d'asphalte n'a pas encore été posée dans le pourtour du rond-point, ce qui engendre un écart relativement marqué (de l'ordre de +/- 8 cm) entre l'anneau périphérique et l'anneau central en béton. Ceci complique le franchissement du giratoire mais la situation sera régularisée lors de la pose de la couche d'usure.

Les travaux (asphaltage de la couche d'usure et rectification des courbes de sortie) seront finalisés dans les meilleurs délais, en fonction de l'évolution des conditions climatiques.